

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **SI Chantoiseau Crans SA, Sion**
2.

Nom et siège de la société anonyme reprenante: PER Finanz AG, Zug
3.

Décision par: l'assemblée générale extraordinaire
4.

Date de la décision: 01.12.2003
5.

Echéance de préavis des créances: **20.02.2004**
6.

Adresse pour la déclaration des créances: Peter E. Reize, Bachtelenstrasse 71, 2540 Grenchen
7.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
8.

Remarques: Les actifs et les passifs de la société dissoute sont repris par voie de succession universelle par la société PER Finance AG, Zug. L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société se réserve la faculté de procéder à une répartition anticipée des actifs, conformément à l'article 745 al. 3 CO.

lic. iur. Jost M. Frigo; Rechtsanwalt

6300 Zug

(02069324)